



COMMUNE D'ECLEPENS

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

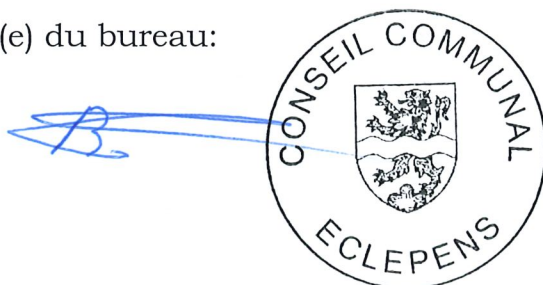
- que seule la liste « Eclépens – Syndicature », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

PROCLAME

Monsieur Etienne Morier-Genoud, né le 26.05.1959, originaire de Château-d'Oex, domicilié à Cinq Sols 1 à Eclépens, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le(la) président(e) du bureau:



Le(la) secrétaire:

Eclépens, le 7 avril 2026.